

<b>Zeitschrift:</b>	Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	6 (1938-1941)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	La végétation forestière de la région de Saint-Paul, près de Montpellier
<b>Autor:</b>	Blondel, Roger
<b>Kapitel:</b>	I: Données géographiques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-287463">https://doi.org/10.5169/seals-287463</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les deux associations, — analogue à celle que nous avons observée dans la vallée du Rhône entre Valence et Orange, — zone d'interpénétration réciproque à la faveur des vallonnements des basses collines calcaires d'une altitude de 200 à 350 m.

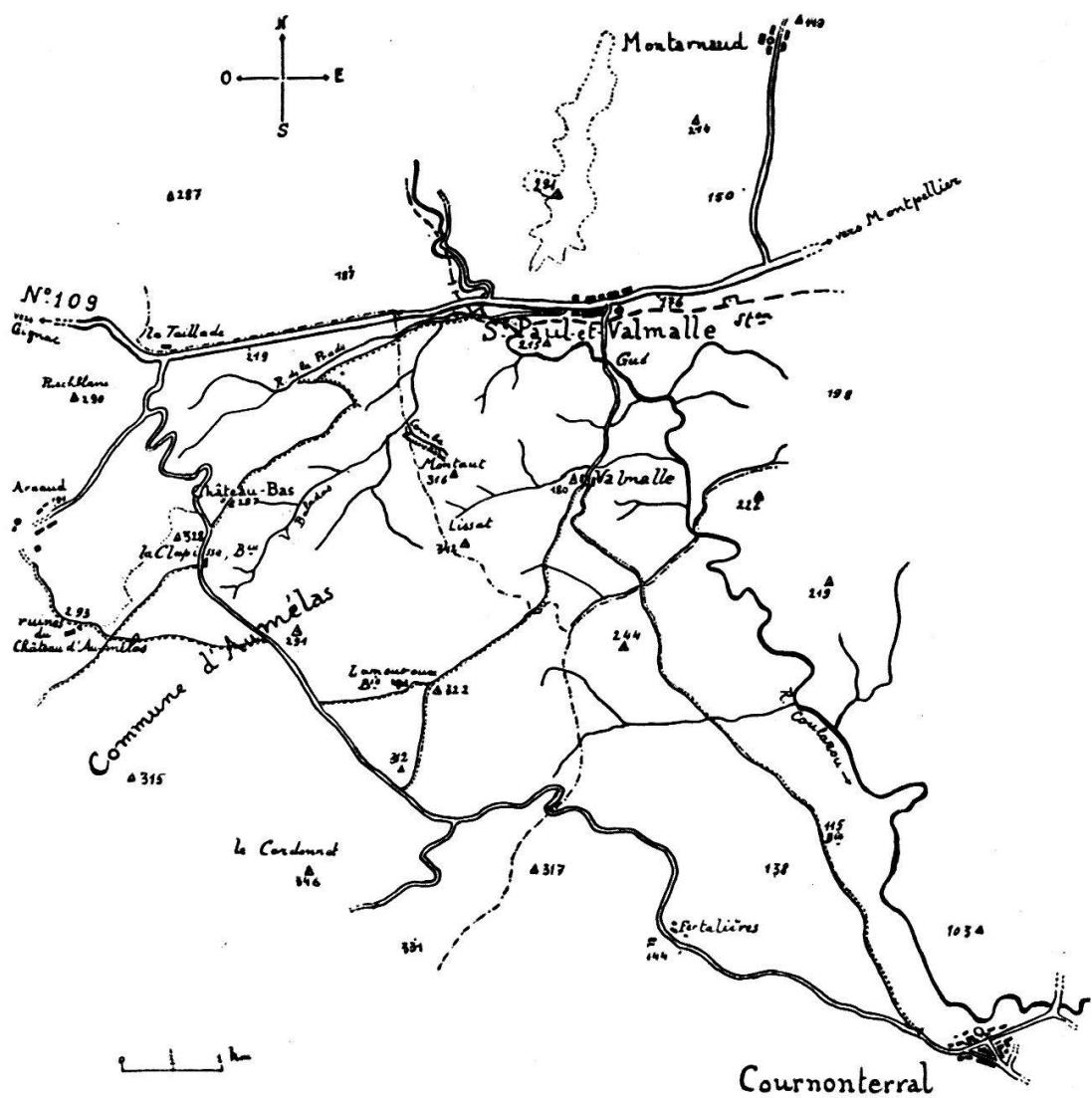
Le *Quercetum ilicis* et le *Querceto-Buxetum* ont été déjà bien étudiés par MM. BRAUN-BLANQUET (1936) (12), DE BANNES-PUYGIRON (1933) (1) et QUANTIN (1935) (33), mais la zone de transition n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Seul M. BRAUN-BLANQUET (1915) (4) et (1936) (12) en a fait une brève description pour la région de l'Aigoual. C'est pourquoi, sur son conseil, nous en avons entrepris l'étude dans un territoire limité, proche de Montpellier, la région de Saint-Paul et Valmalle, où des restes en assez bon état de la forêt, en grande partie détruite depuis le moyen âge, persistent au fond des vallons et sur les pentes inférieures des collines qui s'élèvent jusqu'à 350 m.

Le territoire de Saint-Paul présente encore de l'intérêt à un autre point de vue: cette contrée quelque peu abandonnée et sauvage a pu garder en différents endroits des espèces rares, soit survivantes tertiaires comme le *Sternbergia aetnensis*, découvert il y a peu d'années par M. BRAUN-BLANQUET dans les garigues au S-O de Saint-Paul et qui n'existe nulle part ailleurs en France (cf. *Bull. Soc. bot. de France* (1933) (10) et celles mentionnées par O. DICKINSON (1934) (20) que nous avons retrouvées pour la plupart et en plusieurs localités, soit enfin comme survivantes glaciaires pour la plaine comme le *Carex depauperata*, le *Scrophularia nodosa*, etc.... rencontrés quelquefois au cours de nos relevés.

## Chap. I. — Données géographiques.

### § 1. Limites du territoire étudié.

La région de Saint-Paul et Valmalle est située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Montpellier, sur la route allant à Gignac et Lodève. En rapport avec l'extension des taillis mixtes de Chênes verts et de Chênes blancs, nous en avons limité l'étude au territoire compris entre la route nationale n° 109 au nord, et la route se dirigeant sur Cournon-terral au sud et à l'est le vallon du Coulazou, tandis que les ruines du château d'Aumelas se dressant au fond du plateau désolé de la Clapisse en constituent le point ouest extrême. (Cf. la carte: Saint-Paul et Valmalle au 1: 50 000.)

*Saint-Paul et Valmalle.*

(D'après la carte du 1: 50 000 Montpellier NO, du Service Géographique de l'Armée.)

### § 2. Aspect du pays.

De la route, peu avant Saint-Paul, une longue croupe boisée apparaît, annonçant un plateau surélevé. De plus près, nous voyons une série de collines dont quelques-unes dépassent 300 m, ainsi Montaut (316 m), Lissat (342 m) à l'ouest de Valmalle et un peu plus au sud, vers la bergerie Lamouroux, une autre de 322 m. De nombreux vallons les séparent, quelques-uns assez longs, tels celui de Baladas allant de la Clapisse à Saint-Paul (près de 5 km.) ou celui du Coulazou, le plus encaissé et le plus long (26 km. dont 15 dans la région étudiée) qui rejoint la Mosson près de Cournonterral.

Mais le plus souvent, ce sont de courts affluents qui vont tous rejoindre le vallon de Coulazou, se dirigeant ainsi presque tous de l'ouest à l'est. Tous aussi sont sans eau courante sauf lors des grandes pluies et présentent des lits rocheux, accidentés souvent, qu'envahissent les ronces et les arbustes comme le Buis, le Cornouiller, etc. Ces véritables « ouadis » sont aussi les seuls chemins utilisables bien souvent pour parcourir la contrée, car le taillis recouvrant les pentes des collines est dense et épineux et seuls les sangliers y circulent à l'aise. Ce n'est qu'au sud de la Clapisse et de Valmalle que la garigue à Chêne kermès et surtout à *Brachypodium ramosum* s'étend et se laisse plus facilement traverser, d'autant plus que des incendies fréquents détruisent toute végétation arbustive. (Cf. photographies 1 à 5.)

A l'ouest de la Clapisse se dressent les murs démantelés, déchiquetés du château d'Aumelas et de sa chapelle au bord d'une brusque coupure, ruines qui témoignent d'un passé plus vivant que le temps présent, et il émane de la solitude actuelle du pays une vague tristesse qu'adoucissent les ondulations paisibles des collines se continuant vers les Basses-Cévennes fermant l'horizon au nord. Le ciel prend des teintes merveilleuses où le rouge et l'orange des nuages s'opposent délicatement au bleu léger du ciel au-dessus de ces chaînes lointaines tandis que le soir vient lentement. Je ne pourrais mieux évoquer ce pays que SAINT-QUIRIN (1906) (37), qui en releva toute la poésie dans les lignes suivantes:

« Toute cette région a un charme de douce sauvagerie qui étreint les âmes, sauvage par son sol, douce par sa lumière. Sur cette terre qui, jadis, on le sent, a été habitée et cultivée, plus rien ne subsiste de vivant: plus de troupeaux; plus d'eau: « pas d'air, pas d'ombre, pas d'âme », comme dit Mistral de la plaine de Crau. Au fond, les dentelures gigantesques du

donjon d'Aumelas, sentinelle muette au bord de la faille immense qui limite la garigue à l'ouest; plus loin, le Roc des Deux-Vierges; plus au fond encore, le Pic Saint-Loup. Plus près, ces romarins, ces arbousiers, ces garrus, qui donnent à l'atmosphère sa senteur âpre; des asphodèles se dressent, plus haut qu'en Judée; des cistes au cœur d'or, dont les pétales blancs ou roses sont délicats comme une mousseline de papier soyeux. Un air léger et chaud tombe du ciel couleur de lavande, les montagnes au loin se profilent comme des acropoles, et il n'est pas besoin d'abeilles pour penser à l'Hymette, de cigales pour songer à Platon, ni d'efforts pour rêver à la Grèce. » (Photo 2.)

### § 3. Géologie.

D'après la carte géologique de l'Etat-major au 1:80 000, la plus grande partie du territoire étudié est formée par du calcaire jurassique compact avec quelques enclaves de Bajocien. Une bande plus ou moins large de calcaire jurassique oxfordien marneux ayant de 0 à 1,5 km de largeur l'entoure à l'ouest, au nord et au sud en suivant à peu près les limites que nous nous sommes fixées. Enfin, à l'ouest et au nord, s'étend une étroite bande de marnes rouges représentant les grès et les argiles bariolés de l'Eocène inférieur de la vallée du Rhône qui s'adosse à la formation jurassique.

L'Oxfordien dont la bande la plus large limite le Jurassique compact à l'O du territoire, vers les ruines du château d'Aumelas et de la Clapisse, présentent des assises supérieures marneuses qui sont seules fossilifères et renferment la faune classique de l'Argovien. (Cf. Géographie générale du département de l'Hérault (1891) (22).

### § 4. Les principaux phénomènes climatiques de la région de Montpellier.

N'ayant pas d'observations météorologiques pour la région de Saint-Paul, nous donnerons un résumé des conditions générales du climat de la région de Montpellier d'après les travaux de: CHAPTAL (1928) (17) et (1933) (18), BHARUCHA (1933) (2) et SION (1934) (39).

1. L'été est chaud avec peu de pluie, c'est donc la période critique pour la végétation.

2. L'hiver, quoique froid, est relativement doux.

3. L'évaporation est considérable et cela est dû au fait que le ciel est généralement clair.

4. L'insolation est maxima en été et minima en hiver.

5. L'automne est la saison la plus humide et la plus calme au point de vue des vents.

6. Il y a deux types principaux de vents de caractères opposés, le mistral du N, N-O et le marin du S, S-E, ce qui amène des changements soudains dans les conditions atmosphériques.

7. Le printemps est venteux parce que le mistral souffle fréquemment.

8. En somme, on voit que, pour la végétation de la région de Montpellier, l'été chaud et sec est la saison la plus défavorable; l'automne et le printemps, avec leurs pluies, sont les saisons les plus favorables.

Nous ferons les remarques suivantes en ce qui concerne la région de Saint-Paul:

9. Les orages sont plus fréquents sur les régions accidentées un peu élevées, qui jouent le rôle de centres de condensation. Alors qu'on compte, en moyenne, 754 mm de pluie par an à Montpellier, il est très probable qu'il en tombe plus de 900 mm dans la région des collines. Les courbes de la pluviosité d'après CHAPTEL(18) indiquent nettement l'influence de l'altitude quant à la quantité des précipitations: plus on s'élève, plus les pluies augmentent. D'autre part, la vallée de l'Hérault voisine est parcourue fréquemment par des orages à grêle suivant la direction S-O à N-E.

Le début de l'année 1939 a été particulièrement humide et froid, ce qui a favorisé le développement de la végétation (tout en la retardant quelque peu), et les espèces méditerranéo-montagnardes en ont particulièrement profité; la garigue aussi, car à mi-juin elle était magnifiquement verte et fleurie, alors qu'en certaines années plus sèches elle est à cette époque déjà desséchée et jaunie.

## **Chap. II. — Influence de l'homme sur la végétation.**

Chronologiquement<sup>1</sup>, on pourrait dire que l'homme a manifesté ou manifeste encore son activité dans la contrée étudiée de cinq façons bien marquées aux dépens de la végétation:

1. L'incendie.
2. Le pacage.

<sup>1</sup> En tenant compte des réserves formulées par M. KUHNHOLTZ-LORDAT (1938) (27).